

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU DISTRICT TERRIEN DU

Lundi 16 mars à 18h30



Présents : Mme : V. VERVAECK.

Mrs : S. BAYART, Ch. ETIENNE, B. VERKINDT, S. HERBAUT, J.P DIAZ, F. VANCOILLIE, M. SOETAERT

Excusés : Mrs : R. KALLAS, J. MONTMORENCY, B. VANHAMME

Secrétariat : Mme N. TIRLOIT

PRESIDENCE :

Madame Véronique VERVAECK ouvre la réunion à 18h30.

Madame Véronique VERVAECK fait le point sur les réunions passées ainsi que sur le calendrier à venir :

Elle a assisté aux réunions du Comité du Nord et de la sportive de la Ligue Régionale avec une nouveauté (différente de la saison dernière au niveau des championnats régionaux jeunes). De plus amples informations seront diffusées ultérieurement.

Une réflexion des commissions sportives départementales sera menée afin de rééquilibrer au mieux les équipes dans la continuité des championnats, à savoir : brassage – 1^{ère} phase et 2^{nde} phase.

Les différents cahiers des charges sont en préparation et seront rapidement diffusés aux clubs organisateurs (voir dernier compte rendu).

Rappel : JDD le 8 mai 2026 au club de La Louche Cominoise
Fête nationale du mini-basket le 8 mai au club SOA Armentières

COMMISSION SPORTIVE :

La 2^{ème} phase de championnat bat son plein sans rencontrer de problème particulier. Un courriel sera adressé aux clubs du district qui désirent s'inscrire pour la 3^{ème} phase.

COMMISSION COUPE VERCAEMER :

Monsieur François VANCOILLIE annonce que la coupe Vercaemer suit son cours.

Le 2^{ième} tour féminin a eu lieu les 10 et 11 mars avec 8 matchs par catégorie.

Une équipe en U15 a été éliminée pour non-respect de la règle des 3 jours.

4 fautes technique ou disqualifiante ont été distribuées lors de ce tour.

Le 2^{ième} tour masculin aura lieu les 17 et 18 mars, 8 matchs par catégorie.

A noter l'inversion du match entre US SAINT ANDRE et AS VIEUX LILLE en raison de l'indisponibilité de la salle de St André à cause des élections municipales.

Contact sera pris avec le club de Roncq pour l'organisation des finales les 30 et 31 mai.

COMMISSION COUPES HOCHARD et MAILLARD :

Monsieur Maxime SOETAERT prend la parole et fait le point sur les coupes Hochard/Maillard :

Le tirage au sort des ¼ de finales a été effectué ainsi que le 1^{er} tour pour les U21M.

Ces matchs sont programmés les 31 mars et 1^{er} avril 2026.

Malheureusement encore 2 pénalités ont dû être infligées lors du tour précédent pour non-respect de l'article 1.6 du règlement des coupes Hochard/Maillard :

« Un joueur n'est pas autorisé à jouer s'il a participé à au moins à une rencontre de catégorie et/ou niveau supérieur à l'équipe engagée, que ça soit en coupe ou en championnat. »

Les rappels sont pourtant faits à plusieurs reprises avant et pendant la saison. N'hésitez pas à nous contacter en amont en cas de doute.

Après en avoir discuté avec Mme la Présidente, j'ai 2 cas particuliers à valider avec le comité directeur :

1) Cette saison nous avons décidé d'intégrer la U18M inter-départementales à la coupe, ce niveau était nouveau de cette saison et similaire au format U21M. Toutefois, en début de saison nous ne savions pas trop comment les équipes seraient réparties par la sportive régionale. Nous y voyons aujourd'hui plus claire, nous avons 2 équipes engagées dans la coupe U18M qui participent à ce championnat et il s'avère qu'il y a 3 niveaux dans ce championnat inter-départementales or, pour le moment, nous utilisons le même écart de points pour des équipes engagées dans des niveaux différents. Ma proposition est donc de prendre en compte dès maintenant le niveau réel de ces 2 équipes, à savoir R2 pour l'une d'elle et R1 pour l'autre.

La décision a été prise à la majorité des membres présents

2) Pour la catégorie U21M, nous sommes confrontés à un autre problème, il n'y a que 5 équipes engagées et la compétition commence tard par rapport au championnat. J'ai regardé la situation des 5 clubs et elle est identique, les 5 ont fait jouer des joueurs U19, U20 et U21 en seniors durant la saison pour une raison simple, ce sont des joueurs considérés comme seniors par la FFBB selon le tableau de surclassement. Ma proposition, toujours en accord avec Mme la Présidente, est que pour cette catégorie U21M uniquement les joueurs U19, U20 et U21 soient autorisés à participer à la coupe en U21M malgré le fait d'avoir joué des matchs en seniors.

La décision a été prise à l'unanimité

Dernier point, nous allons nous mettre d'accord avec mes amis de la commission coupe Vercaemer afin de trouver une date avec le club de RONCQ pour aller visiter la salle des finales et mettre au point l'organisation de nos finales qui arrivent à grands pas.

COMMISSION TECHNIQUE :

Monsieur Christophe ETIENNE reprend différents points :

Challenge U13

Perle LECLERC de PP Neuville en Ferrain a remporté la finale régionale à Proville et va représenter le Nord Pas de Calais lors de la finale nationale à Paris les 24/25 avril (week-end des finales de Coupe de France)

Détections U11

Encore 2-3 regroupements pour chaque sélection.

Les sélections U11F ont participé aux tournois poussins de Roncq et benjamines de Lambersart.

Les sélections U11M ont participé au tournoi U13M de Roncq.

Une réunion préparatoire aux Interdistricts du 8 mai a eu lieu samedi dernier.

La journée Danièle Dewevre aura lieu à Comines.

Il y aura 5 équipes du Terrien :

Filles :

2 équipes Terrien sud

1 équipe Terrien garçon

Garçons :
1 équipe Terrien sud
1 équipe Terrien nord

COMMISSION COMMUNICATION – SITE INTERNET :

Monsieur Romain KALLAS n'a fait part d'aucune observation particulière.

TRESORERIE :

Monsieur Bertrand VANHAMME n'a rien de particulier à signaler. Il dresse un rapide bilan financier qui se traduit par :

Montant des dépenses = 51 646.48 €

Montant des recettes = 44 674.55 €

COMMISSION OBSERVATIONS :

Monsieur Julien MONTMORENCY nous a adressé ses observations.

Les accompagnements se poursuivent. Pour rappel, nous avons 60 nouveaux arbitres à accompagner depuis leur début lors du week-end du 10 & 11 janvier dernier.

Actuellement, 45 ont pu être accompagné au moins fois en prenant en compte le week-end du 08 mars.

Le niveau est très hétérogène, les jeunes arbitres apprécient se suivent d'après leur retour et sont en demandes. Probablement dû à des difficultés (que ce soit, soit, par rapport à leur manque d'expérience, soit, par rapport aux incivilités qui peuvent exister).

Ces jeunes ont également passé leurs épreuves orales et écrites. Une session de rattrapage est organisée courant mars.

COMMISSION RECOMPENSES :

Monsieur Stéphane HERBAUT prend la parole afin d'apporter les précisions suivantes quant au nombre de récompenses qui seront accordées :

Demande médaille de la Jeunesse et des sports : 2 argent – 3 bronze

FFBB : 4 or – 10 argent – 9 bronze et 10 Lettres de félicitations

CDNBB : 6 ou 7 or – 10 argent – 14 bronze et 34 Lettres de félicitations

District : 8 or – 12 argent – 26 bronze et 28 Lettres de félicitations

Le trophée Alain CATELLE est reconduit et un nouveau trophée Aïssa RACHEM est créé pour remercier les officiels.

COMMISSION DES OFFICIELS :

1. Rattrapage des Épreuves E3 - E4 ce samedi 21 mars au siège. 1ère année que nous donnons une seconde chance.
2. Ecole d'arbitrage : Hamza ARBAOUI va arrêter le suivi des écoles pour se consacrer à d'autres fonctions. Il laisse place à Matéo COEVET et Pauline DANELE. En cas de non-disponibilité, c'est Jeremy CATEZ qui sera en suppléant.
3. Un point a été réalisé sur les CRJ et les désignations depuis le 01/01/2026. Certains arbitres ne sifflent pas en PRM ou DM2 et cela pose souci. Certains ne sifflent pas beaucoup non plus. Il s'agit d'une condition pour être sur les présélections qui auront lieu en mai. Lieu à définir.
4. Des Pin's grand format pour les arbitres départementaux seront remis aux arbitres dans le cadre de la fidélisation.
 - Diplôme en 2025-2026 (et donc épreuve E5)
 - Se réengage en 2026-2027 en allant au recyclage.
 - Forms à remplir avant le 12/06/2026

5- Demande de 20 arbitres pour la fête du mini basket le 08 mai à Armetières

6- Journée Danièle DEWEVRE le 8 mai à LL Comines. Demande de 12 arbitres pour cette journée. 8 arbitres pour le Terrien, 2 pour le Maritime et 2 pour le Sud.

Monsieur Samuel BAYART prend la parole pour les désignations :

Constat est fait que les désignations se gèrent de mieux en mieux grâce aux modifications qui ont été apportées sur le logiciel.

Tous les matchs en séniors sont couverts.

Il est à noter cependant que sur l'ensemble des matchs, toutes catégories confondues, 20 matchs n'ont pas été couverts suite au manque de disponibilité des arbitres. Le système de gestion des désignations permet d'être plus « performant » dans cette gestion.

La difficulté d'honorer les rencontres est sensible pour les matchs du samedi de 17h30 à 20h30.

SECRETARIAT :

Monsieur Bernard VERKINDT rappelle qu'à ce jour le Comité du Nord comporte 30279 licenciés dont 15863 dans le District Terrien.

Madame Véronique VERVAECK clôture la réunion à 20h30.

Prochaine réunion le lundi 18 mai 2026

La Présidente du District terrien
V. VERVAECK

Le Secrétaire Général du District Terrien
B.VERKINDT